



Séjour de conjoint de ressortissant ce en france

Par **judith333**, le **12/02/2008** à **13:11**

Bonjour,
je suis Autrichienne/ancien CE (demeurant en France depuis septembre 2006) avec mon mari d'origine marocain. Depuis février je travaille en CDI. Est-ce que mon mari a le droit de demander une carte de resident permanente alors?

Judith

Par **Emmanuelle CERF**, le **12/02/2008** à **20:25**

Madame,
J'ai bien pris connaissance de votre demande.
C'est pourquoi, si vous résidez en région parisienne, je vous invite à prendre contact avec mon cabinet et ce, afin de convenir d'un rendez-vous.
Vous pourrez alors m'exposer clairement votre situation actuelle pour que nous trouvions une solution qui vous conviendra.
Cordialement.

Emmanuelle CERF
Avocat au Barreau de Paris
62 rue de Caumartin - 75009 Paris
Tel. 01 46 08 41 93

Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com
<http://emmanuelle.cerf.avocats.fr>